

[COVID News] Fiche technique sur le dispositif d'activité partielle



L'OTRE propose à ses adhérents une fiche technique concernant le dispositif d'activité partielle à compter du 1er novembre 2020.



NOTE TECHNIQUE

DISPOSITIF D'ACTIVITE PARTIELLE A COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et en raison de la mise en œuvre d'un nouveau confinement, l'activité partielle modulée est maintenue en novembre et décembre 2020.

Deux décrets du 30 octobre 2020, publiés au Journal officiel du 31 octobre 2020, précisent les contours de l'activité partielle à compter du 1^{er} novembre 2020 et apportent des précisions sur les éléments suivants :

[Télécharger la fiche](#)